



CLASSIQUES
GARNIER

GELLARD (Matthieu), CROUZET (Denis), « Préface », *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoir au temps de Catherine de Médicis*, p. 11-34

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3464-8.p.0011](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3464-8.p.0011)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉFACE

Dans un domaine encore mal appréhendé par les historiens parce que le plus souvent abandonné à la seule collecte d'informations ou de micro-informations, Matthieu Gellard nous offre un livre qui fait progresser l'approche des spécificités, des visées et des moyens de l'action diplomatique à la Renaissance française. D'emblée il fait le pari d'articuler le principe d'une professionnalisation des relations internationales au concept de « société des princes » et il cherche à identifier les mécanismes de fonctionnement de la politique de Catherine de Médicis. Son outil, par lequel il s'est mis en mesure de pénétrer dans les arcanes de la diplomatie moderne, ce sont les 5 958 lettres subsistant d'un océan épistolaire : la reine mère, entre juillet 1559 et décembre 1588, aurait pu en avoir écrit ou faire écrire entre 10 000 et 30 000... Parce que la lettre était un « système de pouvoir », dans un univers humaniste qui croyait dans le pouvoir des mots. Matthieu Gellard a fait ici merveille, il faut y insister.

Il est évident qu'à la Renaissance ne joue pas seulement la redécouverte par Pétrarque de l'art de la lettre, mais qu'il y a plus à distinguer : l'écriture exerce une puissance de séduction sur les gouvernants, parce qu'elle érode ou occulte les distances, parce qu'encore elle projette celui ou celle qui est loin dans l'immédiateté de celui ou celle à qui la lettre est destinée. Elle joue comme puissance de présentification immédiate de l'acteur politique, d'une translation au plus haut point performative, dans l'espace et la durée, de son vouloir. Sous cet angle Catherine de Médicis n'innove pas, il suffit de penser à la correspondance-fleuve de Charles Quint, au système bureaucratique structuré qui permet à l'empereur de gouverner jusqu'aux Indes occidentales ses sujets. L'humanisme rhétorique joue ici à plein, dans cette certitude de ce que l'écrit possède une portée presque magique, de ce que, comme la parole appliquant les règles de la rhétorique cicéronienne, elle peut non seulement exercer une action de persuasion, mais aussi activer une intentionnalité impérative. À quoi

il serait possible d'ajouter que le *modus loquendi* épistolaire repose sur la certitude que le langage est une création divine et que qui le maîtrise bien rentre dans les desseins divins.

Précisons toutefois que Catherine de Médicis, parce qu'elle sait, pour sa part, que le discours est pour elle le truchement de son jeu d'actrice de la politique, avait sans doute la certitude de procéder à l'image de l'ordonnement du cosmos, de manière expansive à partir d'une centralité qui était son savoir, une science des mots et des hommes qui était un don divin. L'écriture ne doit pas être séparée de sa parole. Elle surmultiplie la capacité de la reine mère à exister en paroles, à travers ainsi ces lettres recopiées en de multiples exemplaires, qui étaient destinées synchroniquement aux gouverneurs, lieutenants généraux, magistrats des villes...

L'épistolaire n'est donc qu'un substitut à un art de la conversation qui faisait l'essence de la conception du pouvoir au milieu du XVI^e siècle. Conversation qui avait pour fin de convertir les protagonistes du jeu politique ou diplomatique. En 1563, un témoin, le Vénitien Barbaro, relate ainsi la « patience » de Catherine à se mettre « au niveau de chacun », et l'« infatigable constance avec laquelle elle recevait toutes sortes de gens, écoutant leurs discours et usant à leur égard de tant de politesse qu'on n'eût su désirer mieux¹ ». Quant à Brantôme, il relève dans son panégyrique qu'elle savait bien manier les mots, « et connaissait bien où il fallait jeter sa pierre, et son mot, et où il y avait à redire² ». Il se remémore sa capacité, qui lui venait de sa finesse et de son habileté, à « tirer les secrets » du roi François I^{er}, « et escouter et savoir toutes choses³ ». La reine mère, pour reprendre l'expression de l'auteur des *Vies des dames illustres françoises et étrangères*, bien qu'elle fût italienne, « disoit et parloit fort bien françois⁴ ». Elle était une princesse qui « faisoit fort paroistre son beau dire aux grands, aux estrangiers et aux ambassadeurs », sa parole était une parole de « belle grace et majesté », elle était un savoir parler parce qu'elle était un savoir⁵. Et ce savoir parler

1 Lucien Romier, *Le Royaume de Catherine de Médicis. La France à la veille des guerres de Religion*, 2 vol., Paris, 1922, p. 4-5.

2 Edith Sichel, *Catherine de Médicis and the French Reformation*, Londres, 1905, p. 11.

3 Brantôme, *Ceuvres complètes de Brantôme augmentées de plusieurs fragments inédits extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, éd. M. Petitot, Paris, 1823, t. V, p. 35.

4 *Ibid.*, t. V, p. 62.

5 Sur ce rôle du savoir dans un processus de distinction de la personne royale, Ralph Roeder, *Catherine de Médicis and the Lost Revolution*, New York, 1937, p. 42.

avait une fin éthique qu'il faut deviner : faire glisser, par l'ordre même émanant de sa virtuosité rhétorique et des ruses et techniques corrélatives de persuasion, ceux qui s'aventuraient à parler avec elle, dans un désir d'ordre, les faire passer du désir de mort vers le désir de vie, ou plutôt de vivre ensemble. Et ceci au sein du même système de pensée que Ronsard postulant, selon l'analyse d'Ulrich Langer, que l'« autorité rhétorique est aussi le *vinculum* qui assure l'existence même de la vie commune », seule source de vie¹. La lettre est un *vinculum*, comme la conversation. Un *vinculum* transportant, tel un arc-en-ciel, ce qu'elle se donnait comme vocation d'apporter dans sa devise au royaume de France, la « lumière et la sérénité ».

Dans cette perspective, il ne faut pas oublier l'emblématique de l'écharpe d'Iris déployée, l'arc-en-ciel révélant le retour, après le temps sombre de la tempête ou de l'orage, de la lumière du soleil sur le monde humain : Catherine de Médicis se laissait ainsi identifier à la messagère divine, fille de Thaumas et d'Electre, qui était représentée ailée et revêtue d'un voile léger ; la messagère dont la venue ne pouvait qu'instaurer un règne de paix parce que de fécondité pour le royaume, qu'annoncer donc toujours et encore un âge d'or². Rappelons qu'Iris, servante de Jupiter, et surtout truchement de Junon, telle un Mercure au féminin, est parfois la mère d'Eros... Et il faut rappeler encore que l'iris est la fleur symbolisant aussi le printemps, le temps du renouveau de la vie et de l'amour³... Le motif de la fécondité, donc de la vie qui apporte la plénitude aux hommes, serait alors inhérent à la symbolique de l'arc-en-ciel, qui vient absorber les eaux terrestres pour en emplir les nuées afin que celles-ci les reversent sur terre et assurent ainsi éternellement la vie de

-
- 1 Cf. Ulrich Langer, *Vertu du discours, discours de la vertu. Littérature et philosophie morale au XVII^e siècle en France*, Genève, 1999, p. 82-84.
 - 2 Étienne Jodelle, *Œuvres complètes*, Eneas Balmas éd., 2 vol., Paris, 1965, t. II, p. 231 : « Le recueil des inscriptions, figures, devises et masquarades ordonnées en l'Hostel de ville à Paris le Jeudi 17 de febvrier 1558 » : y sont visibles l'« Iris de la Royne », le croissant d'Henri II, le chardon de Marie Stuart... Sur ce problème, voir Alain Michel, « Rhétorique et philosophie de l'emblème : allégorie, réalisme, fable », in *Emblèmes et devises au temps de la Renaissance*, Paris, 1981, p. 23-31.
 - 3 La fleur a été créée par la nymphe Chloris devenue Flora après son mariage avec Zéphyr. L'iris blanc est le symbole de Florence et dans le printemps de Botticelli, des iris jalonnent la terre sous les pieds de Flora (M. Levi d'Ancona, *Botticelli's Primavera. A Botanical Interpretation Including Astrology, Alchemy and the Medici*, Florence, 1983). On peut relever que Catherine de Médicis est née un 13 avril...

la nature. L'air et l'eau, dans ce système de communication perpétuelle, sont les sources de vie terrestre et donc humaine¹. Mais l'arc-en-ciel aux couleurs « caméléonesques » unit aussi la terre au Ciel, n'apparaissant que grâce au feu du soleil qui l'éclaire et laissant sa voûte prendre appui doublement sur la terre. Et la devise de Catherine de Médicis voudrait signifier l'engagement dans une inlassable activité tendue pour faire en sorte que cette communication soit toujours en œuvre. Disons juste que la correspondance opère comme un transfert de la symbolique d'Iris, liant le haut au bas, le gouvernement du royaume aux gouvernés, le royaume de France aux puissances alliées ou concurrentes. La lettre porte en elle une lumière, elle exprime un savoir qui est absolu de vérité.

Ce motif de la lumière assimilée à la sagesse divine se trouve, après la mort d'Henri II, au premier plan du jeu politico-religieux du royaume. Catherine de Médicis développa un système de pouvoir au cœur duquel il y avait l'outil épistolaire qui s'inscrivait dans la continuité de cet idéal de lumière. Elle cherchait à créer une forme de communauté d'esprit par l'usage de l'écriture². L'image de la corne d'abondance, qui apparaît dans les dessins d'Antoine Caron comme allégorisant la figure de la reine mère, nouvelle Junon, alors dédouble son sens. La cornucopia n'est plus seulement symbolique de la fécondité d'une union qui, avant le décès d'Henri II, présageait garantir une ère de plénitude pour le plus grand des royaumes de la terre, elle exprime désormais la puissance d'un règne dont l'avancement et la pérennisation reposent sur l'abondance des mots.

Par des milliers de lettres rédigées par elle-même ou dictées à des secrétaires, Catherine de Médicis écrit, tentant de maintenir, par le biais opératoire du discours, les liens avec les sujets du roi qui, alors, tendent à se diviser et à s'opposer, à entrer dans la spirale du soupçon et donc du désir de violence. L'idéal humaniste de la *philanthropia* ou

1 Il s'agit d'un motif présent dans la poétique de Mellin de Saint-Gelais, *Œuvres complètes françaises*, publ. par Donald Stone, 2 vol., Paris, 1995, t. II, p. 318 (« Chanson des Astres » qui dépeint des dames de la cour de François I^{er}). L'une des dames, après Junon en qui se reconnaît aisément la reine Éléonore « regente au firmament », pourrait être Catherine de Médicis, incarnant cette puissance de vie et de renouveau : « L'arc en ciel, qui boire souloit / En toutes eaux où il alloit, / Maintenant se transforme / En Iris, qui tant le vouloit. Qu'elle aussi prenne sa forme ».

2 Une analyse du « gouvernement épistolaire » dans Jean Boutier, Alain Dewerpe et Daniel Nordman, *Un tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564-1566)*, Paris, 1984, p. 213-235, qui insiste sur la lettre comme contrepoint à la multiplication des imprimés, mais qui ne parle pas de l'aspect affectif.

de la *benevolentia* devait, dans cette optique, permettre de transcender les passions, de créer un consensus ou une concorde des acteurs sociaux du royaume autour de la volonté politique de l'État royal, la Loi du roi. Lumière et concorde sont liées, dans la continuité possible de l'imaginaire ficinien d'un amour présent et toutes choses et tendant à toujours se dilater. Marsile Ficin fut un philosophe de la lumière, Eugenio Garin l'a relevé : « si l'amour est la force intime et l'âme du réel, l'univers porte un habit de lumière. La réalité est perçue comme amour grâce à l'amour, et comme forme grâce à la faculté de voir¹ ». Par la parole et donc l'écrit de l'homme-microcosme, l'âme peut s'élever au-dessus du monde terrestre jusqu'à l'Esprit divin. Écrire revenait alors à participer d'un travail d'amour et la politique de concorde, contre ce que dénonçaient ses opposants, avait une signification sacrée. Écrire revenait à poursuivre ou remplacer les entretiens oraux quand ils n'étaient plus possibles.

S'il y eut un pouvoir épistolaire au temps des derniers Valois comme Matthieu Gellard le démontre très savamment, il faut le replacer dans la perspective humaniste qui attribuait de plus, depuis Pétrarque, à l'écriture une puissance de communion entre les hommes. Il s'agissait d'informer et de persuader tout à la fois, mais aussi de faire se maintenir, malgré les distances, un lien humain d'*amicitia* ou de *fraternitas* entre Catherine de Médicis et ses correspondants, de le stimuler pour empêcher que les forces des passions ne submergent l'État, de faire en sorte que ses correspondants, par leur travail accompli en paroles auprès des gouvernants étrangers, en assurent la défense et la promotion. Chaque lettre, même la plus anodine, est un discours régulé qui vise à entretenir, jusqu'au bout de son possible, un « *convivere* » avec des hommes ou des femmes qui se trouvent implicitement identifiés avec des « *familiares* », parfois d'autant plus identifiés qu'un message oral très spécifié s'ajoutait à l'écrit. Chaque lettre est pour Catherine de Médicis un outil contre la tentation de violence, un appel à entrer dans le même désir qu'elle, le témoignage d'un humanisme civil en action qui sollicite impérativement ou exige l'adhésion du correspondant. On voit ainsi le président de Thou, en juillet 1563, recevoir le commandement de punir les responsables d'un crime infâme perpétré à Issy. Son fils et elle, écrit la reine mère, sont résolus à ne pas tolérer de tels débordements. Il

1 Eugenio Garin, *Moyen Age et Renaissance*, Paris, 1969, p. 249-250.

faut que le président travaille au châtement des coupables et l'informe régulièrement de la progression de l'enquête¹. Tout doit être fait pour éviter la violence : par exemple entre le massacre de Vassy et le début de la première guerre de Religion, quand Catherine de Médicis écrit au prince de Condé, pour tenter de l'empêcher de faire le choix de la guerre ; par exemple encore, au lendemain du 24 août 1572 quand, avec son fils Charles IX, elle multiplie les envois de missives aux gouverneurs de province, aux lieutenants généraux, aux officiers royaux, aux magistrats des villes, pour leur donner commandement de ne pas laisser faire violence aux huguenots et de continuer à faire appliquer les articles de l'Édit de Saint-Germain.

D'où un travail acharné qui est scruté dans toutes ses manifestations et tensions par Matthieu Gellard avec une grande réussite, un travail relevé par Brantôme qui note avoir vu la reine, une après-dîner, écrire elle-même « vingt paires de lettres et longues ». En retour, on sait que dès le premier conseil du règne de Charles IX, le 6 décembre 1560, elle commande que ce soit à elle, « premièrement » que toutes les correspondances soient adressées². Le pouvoir comme flux et contre-flux de mots, comme abondance à la fois centripète et centrifuge de mots. Pour Catherine de Médicis, si la politique, dans son devoir de lumière, était donc écriture et mémoire, il était aussi réception et lecture, comme l'écrit Brantôme : « elle n'espargnoit point sa peine à lire quelque chose qu'elle eust en fantaisie » et elle aimait se faire lire ou acheter les œuvres des « gens sçavans³ ». Et quand elle écrit dans les périodes de transition qui doivent conduire à la paix, elle s'attache à répéter à ses correspondants qu'elle s'implique totalement, dans la conscience de l'immensité des difficultés mais dans la certitude qu'elle se doit de s'engager jusqu'au bout de ses forces : ainsi le 18 mai 1563 quand elle s'adresse à Lansac pour lui dire que « je suis continuellement après l'establisement de tout ce qui appartient et despend de nostre paciffication qui n'est pas œuvre d'un jour, comme vous pouvez le penser, après tant de calamitez, ruynes et dommaiges receuz par les peuples et tant de voluntez affesées et irritées qu'elles ne se réconcilient pas du premier coup⁴ ».

1 *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. Hector de La Ferrière, 10 vol. (1890-1909), Paris, 1885, t. II, p. 68.

2 Jean Boutier, Alain Dewerpe et Daniel Nordman, *op. cit.*, p. 214.

3 Brantôme, *Œuvres complètes...*, *op. cit.*, t. V, p. 61.

4 *Lettres de Catherine de Médicis...*, *op. cit.*, t. II, p. 42.

La lettre fonctionne alors sur plusieurs registres. Le premier est tout simplement celui de la dispensation de l'information : il s'agit de dire ce qui se passe, de fournir, dans un monde où chaque protagoniste articule sa propre version des faits et où en plus les faits se perdent bien vite dans la sphère plastique du discours, ce qui doit être reçu comme vérité. Il s'agit de prendre le contre-pied des paroles des hommes et des textes qu'ils peuvent faire imprimer pour tenter de s'approprier le sens de l'histoire en le façonnant à leurs propensions subversives de l'ordre étatique. La lettre est donc un récit, une narration, un acte d'histoire au double sens du terme : acte parce qu'elle est une fabrique de l'histoire telle qu'elle a été hors des processus de captation que les factions s'autorisent de déclencher, acte parce qu'en disant l'histoire elle fait l'histoire, elle la tend d'un présent à un futur, elle lui donne une lisibilité et cherche à la maintenir dans un champ de significations et donc d'intentionnalités.

Ainsi en est-il quand Catherine de Médicis assume entre le mois d'octobre 1578 et le mois de mars 1579, la figure de négociatrice avec le prince de Navarre et rend compte à Henri III de l'avancée de sa mission : il s'agit pour elle, à travers des missives longues, de ne rien omettre de ce qui est fait en vue de l'exécution de la paix de « compromis » octroyée par l'édit de Poitiers du 8 octobre 1577, de faire en sorte que le roi voit comme de ses « yeux » tout ce qui se passe loin de lui¹. La reine mère, au fil des jours et des semaines qui la voient rencontrer les émissaires de Henri de Navarre et les députés des Églises de Guyenne et du Languedoc, insiste sur ce qu'elle appelle « l'entier devoir que je feray de delà pour vostre service, le repos de vostre royaume et le bien de vos affaires²... » Il lui faut, écrit-elle, sans relâche essayer d'accélérer les choses, parce que les longueurs de temps, que la stratégie huguenote cherche à imposer avec un certain succès, font encourir sans cesse le risque d'un échec qui serait dû à une modification des rapports de forces ; il lui faut toujours et toujours mettre en avant, face à ses interlocuteurs, qu'il n'y a qu'un moyen de « guérison » au « mal » dont souffre le royaume – l'application de l'Édit de paix de Poitiers que les huguenots avaient du mal en définitive à accepter dans la mesure où ils y constataient un recul considérable par rapport aux acquis très positifs pour eux de la paix de Monsieur³.

1 *Lettres de Catherine de Médicis, op. cit.*, t. VIII, p. 115, lettre du 11 novembre 1578.

2 *Ibid.*, p. 92-93, lettre du 21 octobre 1578.

3 *Ibid.*, p. 181, lettre du 22 décembre 1578.

Son véritable adversaire, qui est aussi dans ses lettres celui qu'elle dit partager avec son fils, est la violence qui tue, ruine, divise, consacrant la désobéissance... La guerre signifie pour elle le « malheur ». Écrire c'est tenter d'accomplir un exorcisme du malheur. L'écriture est un acte conjuratoire.

Et cette lutte contre la guerre est le second registre sur lequel fonctionne l'écriture. L'épistolaire exprime un désir d'unité des hommes réalisé avec les moyens du désir, en l'occurrence l'écriture. Il est une arme contre les armes, une arme qui ne verse pas le sang parce qu'il est synonyme de quête de paix, d'opération de contournement des passions humaines. Son discours oppose raison et déraison et c'est par la « patience » qu'elle dit l'avoir mené à bien dans les temps des premières discussions avec la partie adverse. Son problème est de trouver un point d'équilibre dans les tensions des deux partis : « cela me donne beaucoup de travail ; car quand je pense avoir fait d'un côté, je trouve que je suis tracassée par des difficultés imaginaires et sans raison, et que toutefois je ne puis vaincre qu'avec beaucoup de patience et divers comportements envers les uns et les autres, et principalement envers ceux qui vous sont et à moi les plus obligés¹ ». La lettre traduit la prévalence d'un travail de raison et ce serait peut-être là que le pouvoir au féminin de Catherine de Médicis s'identifierait : pouvoir d'une reine mère assurée que la femme a une supériorité sur des hommes naturellement enclin à la violence martiale, la supériorité de savoir agir dans le cours de l'histoire avec « douceur », c'est-à-dire avec humanité et raison. Il faudrait peut-être distinguer dans la correspondance de la veuve de Henri II la projection de ce qu'en tant que femme, elle se devait de combattre avec d'autres armes que les hommes, des armes qui ne faisaient pas le mal parce qu'elles avaient été données par Dieu pour lutter contre le mal. Ce serait le troisième registre sur lequel l'épistolaire diplomatique-politique se construit.

Car c'est de la « raison » dont se prévaut Catherine de Médicis et contre laquelle se dressent plusieurs figures contre lesquelles la partie est ardue : en premier plan viennent les huguenots, attachés à leurs revendications, « durs, opiniâtres et plains de mauvaise volonté² », et pour certains qualifiés de « fascheux ». Les huguenots sont difficiles

1 *Ibid.*, p. 87, lettre du 15 octobre 1578.

2 *Ibid.*, p. 97, lettre du 29 octobre 1578.

à appréhender, parce que leurs pratiques de la négociation jouent sur différents axes : celui des troubles de Guyenne et de Languedoc qui risquent de connaître à tout moment des rebondissements inquiétants, mais aussi celui des événements qui pourraient à tout moment advenir dans d'autres provinces, voire hors du royaume dans les Flandres : « que ces gens icy, lesquelz ont quelque chose de caché dans le cœur, comme il se congnoist assez par les remises qu'ilz me font, ne retournassent au mal que nous devons craindre, qui est l'occasion seule qui me faict tant patienter¹. . . » Avant d'entamer le cycle des négociations directes, Catherine de Médicis sait qu'elle trouvera sur le chemin de la paix « beaucoup de traverses », et que rien ne sera facile. Il lui faudra changer les cœurs des hommes, les faire renoncer à cette part de « caché » qu'elle devine en eux et qui les retient de penser à l'absolue nécessité de la paix. Elle écrit et réécrit ainsi à son fils qu'il y a alors une priorité pour elle : éviter de se laisser tromper par les huguenots et leurs « artifices ». Ceux-ci, depuis déjà un mois, ne parlent que de paix, et ils n'ont rien fait pour progresser en ce sens. Sans doute parce qu'ils attendent de voir, répète-t-elle, ce que pourraient donner les contacts entremis avec le Bavaois Jean Casimir². Si celui-ci entreprenait d'avancer des troupes en direction du royaume, il est patent que les exigences des réformés seraient beaucoup plus radicales et que le rapport de forces dans les négociations différerait : ils pourraient alors aller jusqu'à exiger la liberté de culte dans tout le royaume, en se fondant sur les clauses très favorables de la paix de Monsieur (6 mai 1576) . . .

Le quatrième registre sur lequel la correspondance interagit est un registre pédagogique, en continuité de la revendication d'une priorité donnée à la raison. Le livre de Matthieu Gellard est rempli d'indices d'une telle dynamique. Une lettre, qu'elle soit adressée au roi ou à un ambassadeur ou un intermédiaire de la décision politique, est un enseignement, intrinsèquement et fondamentalement. En même temps que Catherine de Médicis, toujours dans le cours du voyage qui va la mener à Nérac, distille ses confidences à son fils, il apparaît toutefois que ses lettres, très travaillées, parfois même programmatiques, ont été conceptualisées autant comme une instruction de l'art de la « négociation » de paix que comme des narrations factuelles et des sollicitations

1 *Ibid.*, p. 152-153, lettre du 4 décembre 1578.

2 *Ibid.*, p. 92, lettre du 29 octobre 1578.

d'appui¹ ; une pédagogie de ce que le politique doit toujours, envers et contre tout mais grâce à des techniques savantes, choisir la voie de la modération. La reine mère, dans cette optique, s'exprime dans le cours de la négociation en recourant bien souvent au registre des émotions. Lorsque, le 16 décembre 1578, depuis Nérac, elle rapporte à Henri III les difficultés auxquelles elle est confrontée pour décider le roi de Navarre à ouvrir la conférence avec les députés des églises de Guyenne et de Languedoc, elle démontre que son discours s'attache à toucher une cible : le « cœur » de son « filz le roy de Navarre », grâce à des « persuasions et remonstrances de toutes choses qui se peuvent dire et représenter ». Il s'est agi pour elle de tenter de l'« esmouvoir » pour le pousser à aller dans le sens de la paix². Négociier c'est « esmouvoir » grâce à l'instrumentalisation de techniques rhétoriques. D'emblée, la reine mère pense donc son rôle sous l'angle d'un pouvoir du langage. Elle évoque plusieurs des moyens auxquels il est licite de recourir, en les nommant : la patience et la dissimulation d'une part, la colère et la franchise d'autre part, dont les effets cumulés lui permettent de faire surgir sur la scène de la conférence de Nérac ce qu'elle nomme la « résolution » ou « fermeté ».

La politique, alors, et c'est le premier des enseignements qui ressort du beau livre de Matthieu Gellard, est une exercice de domination des passions qui renvoie à un travail de conception savant. Catherine de Médicis pèse tous ses mots, qu'elle écrive elle-même ou dicte ses lettres, en fonction non seulement de ses interlocuteurs mais aussi des finalités qu'elle donne à son écriture. Ainsi soulignera-t-elle, le 19 janvier 1579, aux envoyés des députés huguenots venus la trouver au Port-Sainte-Marie, qu'elle ne veut plus se plaindre de la « peine » qu'elle a prise de venir si loin dans une saison si défavorable : car seul compte à ses yeux l'achèvement positif de son voyage, « que les choses prissent de bon succedz ». Seule compte donc une issue favorable qu'elle souhaite avec force, un « bien » « que tant de pauvres peuples attendoient » et dont les députés protestants sont à ses yeux responsables du retardement³. Selon ses propres mots dénonçant au vicomte de Turenne le refus de collaboration des députés huguenots, leur obstination, il n'est

1 *Ibid.*, p. 206, lettre du 5 janvier 1579.

2 *Ibid.*, p. 176, lettre du 16 décembre 1578.

3 *Ibid.*, p. 224, lettre du 19 janvier 1579.

à aucun moment question pour elle de se plaindre de ses « peynes », parce qu'elle a fait, depuis qu'elle a quitté le roi et qu'elle s'est engagée dans son « labeur », complètement abstraction de ce qui touche à son « particulier¹ ». Son « négoce » la fait se donner entièrement à ce qui est son but : établir une paix durable, défaire les forces bellicistes. Les articles mêmes de la conférence de Nérac – elle n'hésitera pas à le dire à l'assemblée de la noblesse de Guyenne qu'elle tient ensuite à Agen – lui ont été une souffrance parce qu'elle a du aller contre elle-même : « il s'est passé beaucoup de choses qui m'ont fait grand mal au cœur, et je désirerois que ce mal fût tombé sur moi seule² ». Au sens étymologique, elle a fait preuve de « patience » par son aptitude à endurer et assumer l'insupportable. Et la patience, alors, s'avère proche de la simulation.

C'est là où ce livre s'impose comme un pallier dans l'épistémologie des techniques de mise en œuvre de l'action politique et diplomatique à la Renaissance tardive. Matthieu Gellard, en effet, a voulu d'emblée inscrire sa démarche dans un courant historiographique critique qui doit, à ses yeux, procéder de manière à la fois quantitative et qualitative, car il a indéniablement raison quand il affirme que, encore maintenant, « la singularité du pouvoir de Catherine de Médicis serait en partie écrasée par une approche trop institutionnelle ». Le pouvoir est peut-être, si nous le suivons, plus épistolaire que « politique » au sens restreint du terme, même si les lettres de la reine mère ne fournissent pas à l'historien sur la longue durée de sa présence au centre ou dans une périphérie proche de la décision, un outil toujours fiable, en raison de la déperdition qui touche un tel objet et qui est en quelque sorte « naturelle ». Que penser alors des disparités chronologiques pour ce qui est de l'activité épistolaire de Catherine de Médicis ? Certes de multiples paramètres peuvent être intervenus, mais le processus de suspension d'écriture de la part de reine mère, peut avoir aussi un sens, faire partie de la sémiologie du politique qui est la sienne et qui pourrait avoir aussi participé de son jeu propre. Ne pas écrire peut aussi avoir une signification politique et la reine mère peut avoir, en retenant ou bridant son activité épistolaire, voulu déporter son action politique sur un autre plan. Ou même avoir désiré

1 *Ibid.*, p. 228-229, lettre du 23 janvier 1579.

2 *Discours* du Ms. Fr. 3319 de la B.N.F., cité in G. Baguenault de Puchesse, « Catherine de Médicis et les conférences de Nérac, 1579-1579 », *Revue des Questions historiques*, t. 61, 1867, p. 337-363, ici p. 359-360.

dire plus que ce que l'écrit lui permettait de signifier. Ne faudrait-il pas accepter que, participant d'une science du pouvoir dans laquelle contre l'incertitude, contre les blocages, contre la violence même, l'aphasie puisse être un instrument ? Précisément parce que les récepteurs de la correspondance ont l'habitude du rapport de force performatif inhérent aux lettres de Catherine de Médicis. Alors le silence peut porter dans ses tréfonds une extrême tension en direction de ceux qui peuvent être tentés de se désinvestir de la relation dialogique. Et alors, rien ne sert de dire que le corpus des lettres de Catherine de Médicis, par son incomplétude, ne serait pas un truchement fiable pour une approche de la figure même de la reine mère. Bien au contraire.

Car Matthieu Gellard le montre remarquablement, l'épistolairer apparaît comme une expression à la fois centripète et centrifuge du pouvoir : s'il est message du pouvoir vers un destinataire, il est aussi discours du gouvernement sur lui-même, élément de « construction par Catherine de Médicis de sa propre identité » et de sa position auprès du roi. La correspondance, ici, dépasse le caractère magique des mots, elle projette une part de la figure de Catherine, de la nécessité qui l'anime politiquement, par delà elle-même, et de son rôle d'actrice installée au cœur même du pouvoir. Elle est idéologique aussi bien dans sa symbolique que dans la praxis qu'elle révèle.

Cela a été une très bonne idée de s'attacher, alors, aux 20 destinataires les plus importants, dans la mesure où Matthieu Gellard y a trouvé l'assurance d'une préoccupation axée sur les relations internationales : 2 454 des 5 958 lettres s'intègrent dans « un ensemble dit de correspondance extérieure ». Une préoccupation qui doit être amplifiée encore puisque 10 % des lettres à visée intérieure comprennent un développement ayant trait à la diplomatie. Une correspondance qui est adressée d'abord aux 49 ambassadeurs résidents et aux 31 agents extraordinaires qui ont été identifiés, à qui il faut rajouter d'autres personnages, comme les souverains européens, etc. Un des points forts du livre est que Matthieu Gellard, sur la base d'une histoire minutieuse qui procède par un comptage des lettres, des mots, des correspondants, parvient à critériser ce qui aurait été l'activité de la reine : « toutefois le fait que Catherine de Médicis écrive beaucoup ou peu de lettres extérieures pour une année donnée n'est pas signifiant en soi, si cette même année est une année de pic ou de creux de la correspondance

générale. De manière à évaluer l'importance de l'activité diplomatique de la reine mère, il faut combiner les chiffres absolus avec le ratio entre correspondance extérieure et correspondance générale pour la période en question. Alors il est possible de remarquer que sous Charles IX, la correspondance extérieure représente environ 47 % de la correspondance totale, alors que, sous Henri III, ce chiffre tombe à 33 %. » Que penser de cette diminution ? Faut-il alors évoquer la question d'une réduction du rôle diplomatique de Catherine de Médicis, ou plutôt de son champ d'implication, ou ne faudrait-il pas poser l'hypothèse d'un recentrage sur une diplomatie qui, dans la mesure où les correspondants sont parties-prenantes d'une internationalisation du conflit civil, tend à devenir intérieure ? Très marquante et remarquable est la suite de la démonstration : « en définitive, il est possible de noter que lorsqu'existent des séries complètes, la reine mère s'approche d'un rythme bimensuel d'écriture pour les ambassadeurs présents dans les postes les plus importants ». Et rien ne perturbe son implication quand en 1588, malade, probablement déprimée, elle « est encore en contact avec les résidents français à Rome, Copenhague, et Londres, Jean de Vivonne, Charles de Quissarme, et Guillaume de l'Aubespine ». Ajoutons que le livre de Matthieu Gellard est d'autant plus important qu'il nous met sous les yeux une des déficiences constantes de l'historiographie des derniers Valois, quand elle ne cherche à analyser la crise politique de royaume que de l'intérieur, sans tenir compte de l'emboîtement décisif des paramètres extérieurs.

Comment comprendre cette implication acharnée dans l'exercice épistolaire, si l'on refuse la thématique de l'obstination d'une femme qui aurait été fascinée par le pouvoir, ou celle de la mère abusive ne voulant rien lâcher de ce qui aurait été son appétit d'autorité et de domination sur non seulement ses fils, mais aussi les clans aristocratiques etc. ? Il y a bien sûr le motif de la maternité, Catherine mère des rois, mais aussi mère des sujets des rois et donc se devant de les protéger. Elle est fondamentale, parce qu'elle détermine une stratégie d'accompagnement de l'autorité de ses fils, au nom de la défense de leur pouvoir d'élus de Dieu et de leur État qui est l'ultime barrière contre la barbarie. Catherine de Médicis écrit en effet avoir conscience de la difficulté de son entreprise, des réticences et manigances des huguenots, mais pour elle, « avec l'aide de Dieu », elle en viendra à bout grâce à la « patience ». Et la patience

s'accorde avec la « douceur », un refus de la cruauté. La douceur, de plus, n'est pas seulement, une attention qui fait que la reine mère s'oppose à tout ce qui pourrait entraîner les sujets du roi à être acteurs ou victimes de violences, elle est aussi à lier à la parole qu'elle fait sienne et qui vise à « redresser » les hommes.

Tout se passe comme s'il y avait là la mise en valeur d'un glissement dans la mythographie personnelle de Catherine de Médicis. Elle s'était déjà prévalu fortement de l'appropriation d'une figure maternelle dans les années 1550-1560, à travers les poésies et les représentations qui la glorifiaient, nouvelle Junon providentielle, d'avoir donné naissance grâce à sa fécondité, à des enfants qui feraient régner sur la France et la chrétienté un nouvel Âge d'or¹. Dès 1571 cependant et dès les Entrées de Charles IX et Élisabeth de Habsbourg dans Paris, une certaine évolution avait été mise en perspective. Simon Bouquet avait bien sûr signifié que c'était « par don et speciale grace » que, « guidée de l'esprit de Dieu », la reine mère avait pu parvenir à la paix, confédérant dans la concorde les catholiques et les huguenots². Catherine de Médicis conservait sa vocation de fécondité, dans un des tableaux qui avaient donné lieu à une composition hiéroglyphique : une femme, dotée de plusieurs mamelles et entourée de petits enfants, y était peinte couchée, appuyée sur son coude. Au milieu d'une nature remplie de fruits, d'épis de blé, de grappes de raisin, elle tenait à la fois la corne d'Amalthée et la boîte de Pandore... Image d'un bonheur qui revenait, symbole d'une reine mère remplie d'amour et nourricière des peuples du royaume de France...

Dans l'expression de ce désir d'être mère des sujets du roi, il faudrait deviner une ligne de continuité avec certaines assertions de Catherine de Médicis, dès l'année 1563, avançant une supériorité des femmes sur les hommes : tous les maux qui se sont lors de la première guerre civile, avait-elle alors écrit au maréchal de Cossé, auraient pu être évités si les hommes n'avaient pas imposé leur vouloir : « et daurnavent, si l'on ne m'empesche encore, j'espère que l'on conestra que lé femme aunt milleur volanté de conserver le royaume que seuls qui l'ont mis a l'état e, quoy yl est³... » Marguerite de Navarre l'avait puissamment valorisé dans

1 D. Crouzet, *Le Haut Cœur de Catherine de Médicis. Une raison politique au temps de la Saint-Barthélemy*, Paris, 2005, p. 55-59.

2 *Ibid.*, p. 61-62.

3 Cité in *ibid.*, p. 123-124.

l'*Heptaméron*, il y a un honneur féminin supérieur à l'honneur masculin qui conduit les hommes à tuer et à s'entre-tuer : c'est un honneur qui les porte à l'amour, à ne pas avoir en elle une disponibilité à faire le mal. Au contraire, elles ont en elle une aptitude plus forte que celle des hommes à aimer et donc à aimer Dieu¹. Ce qui renverrait à la « réputation » qu'entend défendre la reine mère tout au long des discussions, son honneur d'être une femme et, parce qu'elle est femme, de s'opposer aux tentations de violences, de rechercher la concorde et la paix contre le « mal » et le « malheur ». L'honneur que dépeignait le Magnifique dans le *Corteggiano*, quand il glorifiait les exemples historiques de femmes telles que les Sabines ayant trouvé en elles le courage d'apaiser les hommes les plus martiaux. L'honneur d'un courage digne et prudent qui est douceur et qui table sur le pouvoir magiquement apaisant de la parole pour pouvoir parvenir, loin de la violence, à ses fins². L'épistolarité de Catherine de Médicis renverrait à cet honneur féminin, honneur de protéger à travers le royaume de ses fils, les Français, souvent contre eux mêmes ou contre les puissances étrangères.

Mais il faudrait plutôt porter l'attention sur la vocation sacrificielle du travail de composition épistolaire de Catherine de Médicis. Et ce travail inlassable attribué à Catherine de Médicis permet aux poètes Mellin de Saint-Gelays et Estienne Jodelle de prouver que, comme la sainte dont elle porte le nom et qui fut suppliciée sur la roue avant d'être décapitée, la « mère de France » a souffert « tant de maux, tant d'ennuis, tant de fâcheux perils³... » Une conscience sacrificielle dont, de manière évidemment fort apologique, Brantôme a détaillé d'ailleurs l'expression symbolique assumée par Catherine de Médicis dans la transformation de son emblématique après la mort d'Henri II : « or notre Reyne, autour de sa devise que je viens de dire, y avoit fait mettre des trophées, des miroirs cassez, des éventails et pennaches rompus, des carcans brisés et ses pierreries et perles esplanades par terre, les chaises toutes en pièces ; le tout en signe de quitter toutes bombances mondaines puis que son mary estoit mort, duquel n'a jamais pu arrêter le deuil ; et, sans la grâce de Dieu, et sa constance dont il l'avoit doüée, elle eust succombé

1 *Ibid.*, p. 125.

2 *Ibid.*, p. 128.

3 Amadis Jamyn, *Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn. Avec sa vie par Guillaume Colletet*, éd. Charles Brunet, Paris, 1878, p. 36.

à cette grande tristesse et ennuy : et aussi qu'elle voyait que ses enfant fort jeunes, et la France, avoient grandement besoin d'elle, comme nous l'avons veu depuis par experience ; car, comme une Semiramis, ou une autre Athalia, elle entreprit, sauva, garantit et préserva sesdits enfants et leurs regnes de plusieurs entreprises qui leur estoient préparées en leur bas aage, avec telle prudence et industrie... »

Catherine de Médicis le clame en juin 1569 à Charles IX : son royaume, du fait de la méchanceté d'aucuns de ses sujets, est devenu un royaume de « mysaire », mais elle se consacre à être comme la gardienne de tous les instants, veillant à ce que le pire n'arrive pas : il faut que son fils ait à l'esprit qu'elle est « mère » et qu'elle est aux aguets pour tout ce qui peut advenir et surtout que « ryen ne vous peult aulter set beau royaume que Dieu vous ha donné tent que demeurerés en vie, quelque fortune qui aveigne¹ ». Amadis Jamyn compose ainsi, à l'occasion de la mort de Charles IX, une élégie dans laquelle il dépeint la France vivant un siècle de fer, mais maintenue en vie par « un esprit », celui de Catherine de Médicis, lui permettant de triompher du mal. Et si les misères subies ont été « estranges », c'est parce que se sont multipliés les « accidens de Fortune diverse, / Prompts à tourner l'estat à la renverse ». D'un côté, il y a eu les malheurs, qui, comme des chocs se succédant les uns aux autres, ont secoué la France. De l'autre, il y a eu la reine Catherine de Médicis qui leur a résisté. Prudente, « en bons conseils fertile », la reine s'est dressée contre les malheurs parce qu'elle a eu surtout un « œil » dont la vigilance est inégalée et qui est comme un soleil². Elle a ainsi libéré les Français de leurs violences civiles. Mais quand elle dit pourquoi elle a agi, il y a le service du roi son fils, et surtout celui de Dieu dont elle rapporte qu'il l'accompagne dans ses missions et devoirs de paix. Et il nous faut imaginer que cet « œil » put se focaliser aussi, entre autres objets, sur ces lettres que la reine mère écrivait, faisait écrire, et dans lesquelles chaque mot était pesé, soupesé. Lettres qui commandaient d'agir, mais aussi demandaient que soient renvoyées des nouvelles permettant à la reine mère de pouvoir mettre en œuvre un regard panoramique sur la situation intérieure et extérieure du royaume.

1 *Lettres...*, *op. cit.*, t. III, p. 244-245.

2 Amadis Jamyn, « Elegie A la Roynne, mere du Roy, Regente, faicte apres la mort du Roy Charles IX », in *Les œuvres poétiques. Premières poésies et Livre premier*, Samuel M. Carrington éd., Genève, 1973, p. 184-187.

Tout au long de son livre, Matthieu Gellard multiplie les informations à la fois significatives et nouvelles. Il donne beaucoup à son lecteur qui ne peut qu'être peu à peu happé. Catherine reçoit ainsi des ambassadeurs résidents à Madrid environ 50 % de dépêches en plus qu'elle ne leur en écrit. Surtout surgit le motif de la double correspondance : dès décembre 1560, « la résolution et Response qui devra estre faicte ... accompagnée d'une lettre de la dicte Dame mère ». Ce qui pose la question des relations de la reine mère au roi et des mythes qui ont été construits à ce propos. La correspondance de Catherine de Médicis nous indique qu'il ne faut pas appréhender une volonté d'imposition à sens unique par la reine mère de sa présence active, mais bien plutôt une théâtralité permettant d'ouvrir en permanence la sphère de la gestion du politique et de la diplomatie au plus large de l'éventail du possible et donc de maintenir la liberté d'action des acteurs du pouvoir dans une plénitude. Matthieu Gellard, dans des pages excellentes, nous aide à appréhender ce mécanisme.

Pour ce qui est de l'Angleterre, Matthieu Gellard, avec bonheur, souligne en effet qu'il s'est agi prioritairement de maintenir Élisabeth dans la neutralité et que domine la crainte d'une alliance protestante internationale, à quoi s'ajoute la méfiance face à l'existence d'un « *shadow resident* », le cardinal de Chatillon. La politique française veut avant tout éviter la déclaration de guerre, et l'ambassadeur a la mission de présenter les événements de France de la manière mécontentant le moins possible la reine Élisabeth. Mais les choses sont plus compliquées que ce premier niveau de sens le donne à penser, car il faut aussi faire semblant, feindre, en fermant les yeux sur les agissements dissimulés d'Élisabeth en faveur des huguenots, il faut faire comme si rien ne s'était passé ; « il existe une zone de tolérance, le rôle du résident étant de la limiter au maximum », écrit de façon très pertinente Matthieu Gellard qui est là au cœur du dispositif intellectuel de la diplomatie française. Cette zone de tolérance, elle s'appelle la « dissimulation » et pour mieux l'évaluer, il faut porter l'attention sur l'escalade dramatique des relations franco-anglaises de l'hiver 68-69, parce qu'il y a alors l'émergence d'une véritable politique des apparences, dans laquelle Charles IX et sa mère se partagent les rôles et donc les mots. Comme ils le feront à propos du soutien aux Gueux de mer durant le premier semestre 1572.

Gouverner, et donc promouvoir une diplomatie travaillant dans l'ambiguïté, opérant parce que les hommes et leur histoire sont contingents dans la contingence, c'est être toujours dans la mobilité, l'instabilité, et donc le double langage que le couple roi/mère du roi autorise si ce n'est facilite. C'est Catherine de Médicis donnant le conseil à son ambassadeur : « et en apparence, garderez de mesme envers ceste princesse, et, en effect, mieulx qu'elle n'a faict envers vous, les trettez de paix, lesquelz deuy un an, vous luy avez promis d'inviolablement observer ». Dualité du pouvoir, dualité du discours, parce qu'il faut toujours être en mesure d'opérer des correctifs sur ce que l'on a fait ou dit. Lors de la révolte des barons du Nord, il y a d'une part la satisfaction de Charles IX face à la défaite des révoltés, exprimée dans une missive destinée à être lue en audience. Des révoltés sont des révoltés et, implicitement, Charles IX pose que les huguenots ne doivent pas être soutenus par la reine d'Angleterre car ils sont des révoltés à mettre sur le même plan que ceux qu'elle affronte. Et Matthieu Gellard de nous dire que la position de Catherine, au même moment, est tout à fait différente, contenant des instructions particulières visant à chercher à conforter les chefs du Nord si c'est encore possible. Si jamais ces derniers sont défaits, ce sera seulement alors qu'il faudra aller voir la reine « et luy user du langage que vous escript le Roy ». Un épisode remarquable, car mettant bien en exergue cette dualité fonctionnelle s'exprimant ici par le truchement de la lettre. Un travail non pas de rivalité, mais de connivence plaçant le roi et sa mère chacun dans un champ possible de l'engagement politique.

Nous est présentée une excellente étude de l'évolution de la situation de Catherine de Médicis entre les règnes de Charles IX et de Henri III, même si la méfiance encore doit être introduite face à ce que les lettres expriment. Sous Charles IX, elle est au gouvernement du royaume, elle gouverne, sous Henri III elle serait la reine qui conseille, avec des facteurs comme l'écart physique qui est instauré (changement de localisation parisienne par exemple). Faut-il vraiment poser que Henri III a été mécontent de la conclusion de la paix de Monsieur, conclue le 6 mai 76, et que son mécontentement aurait contribué à une certaine secondarisation de sa mère ? Ou ne faudrait-il pas avancer qu'il joue à se montrer mécontent ? Toujours surgit la même difficulté à percer le domaine des démonstrations orales ou écrites auxquelles les acteurs de la politique, au XVI^e siècle, se livrent. Ils sont tout le temps dans le champ

de la mise en scène d'eux-mêmes, il ne pensent pas, ils jouent seulement, et la correspondance n'est qu'une pièce, essentielle certes, dans leur jeu.

On ne peut, d'autre part, qu'être d'accord avec la vision de Matthieu Gellard, qui ne croit pas à un mouvement de lente continuité qui aurait vu Catherine de Médicis s'éclipser peu à peu de la scène politique. Comme il l'écrit, elle conserve une place centrale dans le cérémonial, et aussi et bien sûr dans les prises de contacts avec les ligueurs. Plus qu'une transformation de son rôle dans une posture qui serait plus de l'ordre du conseil que de la décision, ne faudrait-il pas se demander si ce n'est pas aussi la représentation du pouvoir qui change à partir de 1578 et si elle ne participe pas, dans sa relative secondarisation sur le champ d'une politique pensée comme un théâtre des apparences, d'une reconfiguration de la sphère royale désormais polarisée sur la symbolique christique de Henri III ? Une hypothèse sur laquelle le beau livre de Matthieu Gellard donne fortement à réfléchir.

Il faudrait des pages et des pages pour évoquer, également, la richesse des apports que l'étude fine de la correspondance de la reine mère autorise, tant à propos des 305 agents identifiés, des 60 personnages qui interviennent dans le cadre de 75 missions permanentes, mais dont 47 n'effectuent qu'une seule mission, de la durée même des missions. Ou encore à propos des ambassades extraordinaires et de juillet 1559 à août 1589, des 413 missions accomplies par les 269 ambassadeurs – donc une à deux missions par tête –, des 10 ambassadeurs extraordinaires totalisant le plus de missions, de la ventilation sociale – 41 % hommes de guerre, 21 % des robins, 16 % des hommes d'Église... Apport important encore sur la temporalité de la diplomatie, les conditions matérielles de l'acheminement des lettres, sur le message oral accompagnateur, les litanies de l'ambassadeur ruiné, sur Raymond de Fourquevaux et son hostilité à la concorde religieuse : « il fault que la religion catholique ne reçoive aucun detrimement en vostre royaume... ». Fourquevaux est-il un gallican antihispaniste ? Sans doute et il est fascinant de voir que son patriotisme va jusqu'à la conceptualisation d'un projet d'invasion de l'Espagne dont Matthieu Gellard a fait la découverte.

Tout à fait stimulante est l'étude de cas qui a été élaborée autour de l'action diplomatique par voie de pratique épistolaire sur la période 1567-1571 : « il va s'agir de s'intéresser aux dépêches diplomatiques pour ce qu'elles sont avant tout, soit l'outil de la politique extérieure menée par

la France, et pour ce qu'elles contiennent principalement, soit le récit par les résidents de leurs audiences, le compte-rendu de leurs négociations, la somme des informations qu'ils ont pu rassembler et des rumeurs qu'ils ont entendues ». Sans doute s'agit-il ici de la partie la plus novatrice du livre, d'autant qu'elle repose sur le principe d'une interpénétration politique intérieure/politique extérieure. Est ainsi proposé un modèle de compréhension dynamique de la politique fondé sur ce qui est son outil, la lettre ; la lettre qui n'est alors pas seulement un contenu informatif, mais qui auto-fabrique le projet politico-diplomatique en le réactualisant sans cesse et en le mettant et remettant en mouvement. Elle participe bien donc d'une culture arquée sur l'axiome de la métamorphose et de la mutabilité des hommes exigeant une constante métamorphose ou mutabilité de l'action.

Les dépêches sont, Matthieu Gellard le démontre parfaitement, des instruments, sans cesse réadaptés ou reformulés, d'une tension d'ajustement qui ne doit jamais être suspendue ; faute de quoi la maîtrise du politico-diplomatique est définitivement perdue : « car il serait naïf de croire que Catherine de Médicis, Charles IX et Henri III, les secrétaires d'État disposent d'une vision préexistante de la géopolitique européennes et des grands enjeux propres à la France, en fonction de laquelle ils construiraient l'action extérieure. Celle-ci est avant tout le fruit d'ajustements constants et réciproques du gouvernement central et de ses agents à l'étranger en fonction des dépêches qu'ils échangent. Ce qui n'empêche pas pour autant la possibilité que puissent exister de grandes directions idéologiques : celles-ci cependant n'ont de réalité que dans leur application pragmatique sans cesse renégociée en fonction du *feed-back* permanent que constitue l'échange diplomatique. Enfin, insister sur les allers et retours épistolaires de l'information et les instructions politiques, c'est redonner toute leur importance aux ambassadeurs résidents et s'autoriser à mesurer clairement la manière dont ils pèsent sur l'action diplomatique de leur pays, non plus comme simples exécutants, mais également comme relais importants dans son élaboration ». Gérer l'incertitude, certes, on l'a dit, mais gérer aussi un monde gouverné par la fortune. Et sont riches d'enseignements les développements qui sont consacrés à Bertrand de Salignac et à ses 148 audiences avec Élisabeth, le double de celles que Fourquevaux a obtenues de Philippe II, excellents ceux qui scrutent le cérémonial de l'audience, qui mettent en valeur

non seulement la nécessité, dans la pratique diplomatique, de tenir compte du paramètre de la rumeur, de réfléchir sans s'accorder de répit au ciblage de l'argumentaire.

Très bien appréhendée est la mort d'Élisabeth de Valois qui est capitale parce qu'elle reconfigure le paysage européen et joue comme facteur d'affaiblissement de la politique du sang de France qui était pensé comme le sang fédérateur de la paix européenne, par dessus les clivages confessionnels, mais qui, en réalité, détermine une relance de l'entreprise matrimoniale de Catherine de Médicis. Il demeure qu'il est difficile de comprendre pourquoi Philippe II semble avoir joué la politique du pire face à la France ; ce qui lui vaut de se retrouver finalement confronté à la mise en œuvre, voulue par Catherine de Médicis, du projet de mariage Marguerite de Valois/Henri de Navarre. Et le mariage portugais prend une dimension que les historiens ont sous-estimée, si l'on suit Matthieu Gellard : « toutefois, il faut souligner que dans son esprit, le mariage portugais est la dernière pierre de l'édifice qu'elle s'est efforcé de construire et sans lui, la combinaison matrimoniale acceptée au début de l'année 1569 perd de son sens : si Marguerite n'épouse pas Sébastien, l'union des princes catholiques qu'elle a tant cherché à réaliser s'évanouira une nouvelle fois, tandis que la France, qui a perdu son lien familial direct avec l'Espagne lors de la mort d'Élisabeth de Valois, ne l'aura pas compensé par des mariages croisés ».

L'important, pourrait-on ajouter, est que l'action se déploie toujours de manière duale. Parce que l'adversaire est toujours double, et parce que contre lui il faut être soi-même double. L'ennemi toutefois, dont il faut savoir qu'il use de la duplicité, de la feinte, du double langage et face auquel la patience s'impose, n'est pas que huguenot, Catherine de Médicis le sait ou le devine tout de suite : il y a, en second plan, des catholiques qui sont hostiles à la paix – dont ceux qui se sont ingérés de surprendre la place de la Réole et qui obéiraient à un mot d'ordre mystérieusement venu de Bordeaux, ou ceux encore qui peuplent certaines confréries de Condom ou de Bordeaux –, il y a des agents de l'entourage du duc d'Anjou, il y a des officiers du roi et des gentilshommes qui ont pris la fâcheuse habitude de vivre de la guerre.

Mais il ne s'agit pas seulement d'une lutte ouverte contre des adversaires qui se révèlent d'« opiniâtres » pratiquiers au fil des événements et face auxquels la patience est d'actualité. Le combat pour la paix se

déroule également de manière couverte. Il n'y a pas que les ennemis du repos du royaume à faire preuve de dissimulation, protestants et catholiques. Il faut soi-même, en instruit-elle Henri III, la mettre en pratique. L'exercice de la patience passe par là. Car la reine mère met en avant, dans son jeu diplomatique, son aptitude à ne pas « découvrir » ses actions et intentions¹. Parfois il vaut mieux, dans ce cadre, repousser dans un avenir indéterminé la punition des méchants. Catherine de Médicis déclare se heurter ainsi, dans son œuvre de désarmement des parties conflictuelles, à des « mauvais bruicts » répandus contre le roi. Pour changer les cœurs, il faut d'abord masquer son propre cœur. Catherine de Médicis pense cependant qu'il faut avoir confiance dans l'avenir immédiat, que les rumeurs se dissiperont d'elles-mêmes quand la paix aura été définitivement conclue, « qui est ce qu'il fault tascher doucement et dextrement de le faire ». Une forme d'impassibilité ou de détachement est alors temporairement d'actualité, redit-elle à une autre occasion. Il ne faut surtout pas manifester de « grande démonstration et effect extérieur ». La patience est synonyme d'un art du contrôle de soi. En tout cas, c'est à « un aultre temps », et « comme les occasions se présenteront », qu'il est nécessaire de remettre « de le faire sentir à ceulx qui en sont les auteurs et coupables² ».

La dissimulation envisagée donc comme outil diplomatique s'inscrit dans la perspective de l'exercice de cette vertu qui semble capitale aux yeux de la reine mère, la « patience ». Et alors, peut-être la lecture de ces milliers de lettres permet-elle à l'historien de mieux identifier ce qu'était la politique à la Renaissance : ce qui est dit dans ces lettres n'appartient qu'au registre de l'instrumentation et ne veut rien dire en réalité sur ce que pouvait penser Catherine de Médicis. Son temps politique est un temps spécifique, qui se déploie et se redéploie sans cesse dans la durée, qui est toujours en attente d'un autre temps ; patience signifie qu'il en faut pas croire au présent, à ce que l'on fait ou écrit surtout, que ce qui compte est de peser sur le présent suivant pour ne pas encourir le risque d'être piégé par l'avenir. Parce que gouverner, c'est se placer dans les attentes d'un Dieu tout-puissant, qui se dévoile et se cache tout à la fois dans les développements successifs de l'histoire et dont il faut essayer d'anticiper sur la volonté. Gouverner c'est rester

1 *Lettres...*, *op. cit.*, t. VII, p. 107, lettre du 6 novembre 1578.

2 *Ibid.*, p. 111, lettre du 9 décembre 1578.

dans une indétermination prouvant à Dieu qu'en tant que croyant, le gouvernant ne se substitue pas à Lui, et entreprend toute sa vie durant de l'accompagner fidèlement dans le règne de Sa plus grande Gloire. En ce sens, ce formidable corpus de lettres étudiées par Matthieu Gellard parle à l'historien de la foi d'une reine mère qui se voulait au service de Dieu contre le mal, moins un mal synonyme d'hérésie qu'un mal qui attirait les hommes des deux confessions en lutte dans l'« inhumanité ».

Revenons ici aux entretiens qui se déroulent à Nérac. La reine mère peut enfin quitter la petite cité du roi de Navarre, après désignation de délégués chargés de se rendre dans les villes pour y faire appliquer les articles enfin co-signés, sur le début mars 1579. Elle gagne Agen où elle tient encore une assemblée de la noblesse catholique de Guyenne devant laquelle elle entreprend de justifier l'accord. Elle reprend le thème d'une guerre qu'il ne fallait pas faire parce que, jusqu'à présent, « par expérience, et tout chacun l'a aussi pu voir, ..., les armes n'ont apporté que mal¹ ». Et donc la paix était plus que nécessaire. Et elle avait fait cette paix.

Ce n'est qu'au début du mois de juin qu'elle délaisse le Languedoc pour la Provence, avec, sans aucun doute, le sentiment d'avoir réussi dans cette mission de mère protectrice des sujets du roi son fils². Elle prend alors la plume directement. Elle peut ainsi écrire à sa « comère », la duchesse d'Uzès : « jay vu tous les huguenots du Languedoc ; et Dieu, qui m'aide toujours, m'a tant favorisée que j'en suis venue à bout aussi bien qu'en Guyenne³ ». Elle se devait désormais de poursuivre son « œuvre » en Provence, en Dauphiné, avant de regagner la capitale.

C'était ainsi une force lui venant de Dieu, qui lui avait permis de vaincre le « mal » des tensions bellicistes hostiles à l'Édit en recourant aux artifices savants d'une nouvelle rhétorique et en se fondant sur la défense de sa « reputacion » ; une grâce dont elle imaginait qu'elle avait favorisé ses entreprises et dont elle semblait avoir été assurée qu'elle lui était accordée par un Dieu toujours propice parce qu'à l'écoute de ses

1 *Discours* du Ms. Fr. 3319 de la BN, cité in G. Bagueuault de Puchesse, « Catherine de Médicis et les conférences de Nérac... », *loc. cit.*, p. 359-360.

2 *Lettres...*, *op. cit.*, t. VII, p. 361, le 27 avril, à Castelnaudary elle assiste à la réunion des États de Languedoc, obtenant le vote des subsides pour l'application de la paix qu'elle fait requérir par le maréchal de Damville et Paul de Foix.

3 *Ibid.*, t. VI p. 381, lettre du 28 mai 1579.

prières. Elle l'avait écrit le vendredi 31 octobre 1578, elle avait accepté la charge confiée par son fils d'aller travailler à la paix, par qu'elle ne désirait « rien épargner pour l'espérance que j'avoys que Dieu seroit par ce moien mieulx servy¹... » Un Dieu qu'elle relatait implorer « dévotement, que nous puissions par voie doulce nous accorder pour l'exécution et establissement de vostre édict² ». À la source de son « désir » d'être la « mère » de tous les sujets du roi de France, à la source de cette conscience d'un honneur féminin la vouant à négocier savamment pour la paix du royaume et à faire surgir une vertu dans sa parole même, au fond de son « cœur » et dans son travail pour recréer un ordre de « droicte raison », il y avait donc une pensée croyante qui s'exprimait autant de manière épistolaire qu'orale et immédiate³.

Denis CROUZET
Université Paris-Sorbonne

1 *Ibid.*, p. 100, lettre du 31 octobre 1578, « et vous recongneu et obey... »

2 *Ibid.*, p. 106, lettre du 6 novembre 1578.

3 Si l'on suit le *Discours de l'honneur et de l'ambition. Premier discours prononcé à l'Académie du Palais*, par Amadis Jamyn, en présence de Henri III, reproduit in Ed. Frémy, *L'Académie des derniers Valois*, Paris, 1887, p. 306, l'honneur est selon Homère donné par Jupiter, il « vient de la main de Dieu, il faut penser qu'il en a fait la part aux Rois et monarques, comme à ses filz aïsnez, beaucoup meilleure qu'à nul autre des humains... »